

Réf: Dossier N° 032308

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEAR BTP » en abrégé « AGB BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, palmeraie, LOT 1367, ILOT 75

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/08/6 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEAR BTP » en abrégé « AGB BTP »

Objet : BTP, Gestion immobilier, Lotissement, Dépannage (plomberie, électricité, peinture, carrelage...), vente de terrain, études et conception, construction métallique, surveillance vidéo, publicité, panneaux publicitaire, divers ... Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, palmeraie, LOT 1367, ILOT 75

Dirigeant(s) : M ADRIEN GAMBOU BOUSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04737 du 27/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23596/GTCA/RC/2021 du 27/08/2021

